



Comité technique académique

5 mai 2020

Déclaration de la FSU

Déclaration FSU CTA du 5 mai 2020

Le Premier Ministre a dévoilé devant le parlement un « plan » de déconfinement à partir du 11 mai : ce plan comporte des zones d'ombre et beaucoup de contradictions.

Le protocole sanitaire applicable dans les écoles et établissements scolaires vient d'être publié. La FSU exige que l'ensemble des préconisations qu'il contient soient des conditions sine qua non de toute réouverture. Elle demande une clarification des responsabilités (État, collectivités territoriales, etc) dans le contrôle des mesures sanitaires et dans les décisions de réouverture, ainsi qu'une clarification des objectifs pédagogiques de la période. Pour assurer les conditions sanitaires nécessaires à une réouverture des écoles en confrontant les exigences du protocole national aux réalités de celles-ci et permettre ainsi une prise en charge et un accompagnement des élèves optimal, les enseignants ont besoin de temps. Il faut absolument :

- Que la semaine du 11 au 15 mai soit une semaine de prérentrée avant une possible réouverture des écoles.
- Que la taille des groupes pris en charge par un.e enseignant.e soit au maximum de 10 élèves en élémentaire, comme pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, et bien moindre en maternelle
- Que le travail de préparation de réouverture des écoles puisse être présenté en conseil d'école.

En tout état de cause et pour une période probablement encore longue, l'école ne pourra pas assurer un fonctionnement habituel, les réorganisations indispensables nécessiteront des temps de formation et de concertation des équipes éducatives. Cela implique de consulter au plus vite les instances représentatives des personnels.

La FSU dénonce le refus inadmissible et réitéré du gouvernement de reconnaître une infection au Covid comme étant imputable au service pour les agent-es au contact du public. Les personnels du service public d'éducation et des collectivités territoriales intervenant dans les écoles et établissements scolaires seront particulièrement exposés à ce risque.

La reprise au plus tôt de l'accueil des enfants les plus jeunes dans des classes avec des effectifs bien supérieurs aux limites autorisées dans l'espace public, dans les crèches et les écoles, confirme bien qu'il s'agit de « faire garder les enfants » qui ne peuvent rester seuls au domicile. Le volontariat qui serait ainsi laissé aux parents est illusoire : il révèle et amplifie les inégalités sociales et scolaires. L'affichage du gouvernement sur le combat contre les inégalités scolaires ne tient pas. De plus il n'est pas envisageable de demander aux personnels enseignants d'effectuer des doubles journées (présentiel et distanciel) pour assurer cette continuité scolaire,

nous demandons qu'une consigne académique claire soit envoyée à tous les personnels enseignants.

Pour engager la reprise, le gouvernement ne peut se défaire de ses devoirs vis-à-vis de la population en appelant uniquement à la responsabilité individuelle.

La FSU attend de sa part qu'il engage les moyens à la hauteur nécessaire pour que la reprise se fasse dans le respect strict des mesures de sécurité sanitaire dans tous les lieux de vie professionnelle, sociale et pour l'ensemble du corps social : travailleuses et travailleurs du privé et du public, étudiants, lycéens, collégiens, élèves, familles, personnes âgées...

Il faut revenir sur les 37 suppressions de postes dans l'académie et faire que les 29 moyens enseignants supplémentaires alloués s'affichent en ETP c'est une première étape incontournable pour redonner de la qualité, du temps aux enseignements.

La mise en lumière des difficultés scolaires et sociales pendant le confinement et les effets très inégalitaires d'une continuité pédagogique relevant plus d'une gestion de la discontinuité pédagogique doivent donner lieu à un plan d'urgence pour la rentrée de septembre (moyens horaires, recrutement massif aux concours, aménagement des programmes, remise à plat des réformes éducatives etc) ce que le ministre semble oublier dans sa réflexion et qui pourtant est un préalable pour que le monde de demain ne ressemble pas à celui d'hier, que les paroles se convertissent en actes.